



Évaluation rapide de l'impact du COVID-19 sur l'économie informelle dans les pays en développement et émergents

Lignes directrices

Living version 28/04/2020

1 Pourquoi les évaluations rapides de l'impact du COVID- 19 sur l'économie informelle sont-elles cruciales ?

Propagation de la pandémie du Covid-19. À la fin du mois d'avril 2020, les infections à coronavirus ont dépassé les 2,8 millions de cas dans le monde, et le nombre de décès a atteint 195 000¹. Un nombre croissant de pays étant désormais confrontés à la crise du Covid-19, des initiatives nationales ou locales de plus en plus nombreuses sont prises pour prévenir la propagation de ce virus mortel.

Les mesures de distanciation physique comme seule option et un choix difficile pour les travailleurs de l'économie informelle, entre la prévention et la famine. En attendant la découverte de vaccins et de traitements appropriés, la distanciation physique est pratiquement la seule option disponible pour briser la chaîne de transmission et protéger une grande partie de la population. C'est pourquoi des mesures de confinement total ou partiel sont désormais mises en œuvre dans le monde entier, touchant en avril 2020 plus de 5 milliards de personnes, auxquelles les gouvernements ont demandé ou ordonné de rester chez elles.

Tous les pays sont à risque et doivent se préparer et réagir au COVID-19 pour faire face à ses conséquences sanitaires mais aussi économiques. Des initiatives commencent à prendre forme dans des pays de tous les continents. Le fait que le coronavirus se soit propagé dans de nombreux pays à faible et moyen revenu après avoir atteint l'Asie et l'Europe

leur a donné un certain temps pour se préparer. Pourtant, dans la plupart des pays à faible et moyen revenu, la majorité de la population dépend de l'économie informelle, les ressources sont rares, les inégalités et les discriminations entre les sexes persistent et la capacité de certaines structures institutionnelles - y compris les systèmes de santé et de protection sociale - est limitée. Cela limite la possibilité de reproduire les mesures appliquées ailleurs. Certaines mesures d'échelle supplémentaires pour l'économie informelle sont nécessaires.

En avril 2020, on estime que 1,6 milliard de travailleurs, y compris les entrepreneurs, sont gravement touchés par la crise du COVID-19 et les mesures nécessaires pour garantir l'éloignement physique. Pour de nombreuses personnes de l'économie informelle, arrêter de travailler ou travailler à distance à la maison n'est pas une option. En l'absence de revenu de remplacement ou d'économies, rester chez soi signifie perdre son emploi et, pour beaucoup, perdre ses moyens de subsistance.

Les secteurs et les activités économiques de l'économie informelle sont fortement touchés par les conséquences du COVID-19. Les secteurs et sous-secteurs les plus représentés dans l'économie informelle sont souvent également ceux qui sont directement touchés par le COVID-19 et les mesures associées visant à assurer l'éloignement physique (restrictions de mobilité, confinement partiel ou total), ce qui affecte en même temps la demande, les importations et l'accès aux matières premières et aux biens intermédiaires nécessaires à la production. Les secteurs les plus touchés sont notamment le secteur du commerce de gros et de détail, qui concentre un

¹ Données compilées par Johns Hopkins University disponibles: <https://coronavirus.jhu.edu/>

quart des emplois informels non agricoles dans le monde, mais un tiers dans les pays en développement, dont une majorité de vendeurs ambulants et d'autres commerçants sans lieu fixe. La crise touche également les petits artisans dans les secteurs de l'habillement, du cuir ou de la menuiserie, les travailleurs des transports et des activités connexes comme les mécaniciens automobiles, les travailleurs des services à la personne, y compris la restauration, la coiffure et les salons de beauté, mais aussi les nombreux travailleurs domestiques et bien d'autres encore. Elle concerne également l'agriculture - qui représente 40 pour cent de l'emploi informel total dans le monde, mais plus des deux tiers dans les pays en développement -, des millions de petits paysans des zones rurales ou périurbaines produisant pour le marché urbain n'étant pas en mesure de vendre leurs produits.

Aggravation des vulnérabilités préexistantes. Cette crise sanitaire, économique et sociale touche les entreprises ainsi que les travailleurs et travailleuses qui font déjà face à d'importants déficits de travail décent. Il s'agit notamment de revenus du travail insuffisants, imprévisibles et irréguliers (en particulier chez les femmes et certains groupes en situation de vulnérabilité tels que les personnes handicapées, les migrants et les réfugiés), de l'absence de revenu de remplacement faute de couverture sociale, d'un accès insuffisant aux soins de santé et d'un manque de protection financière en matière de santé, de l'absence de reconnaissance de la relation de travail pour les salariés, et pour les entrepreneurs, de l'absence de reconnaissance juridique de leur unité économique.

Les mesures habituelles visant à soutenir les revenus et à maintenir le tissu économique sont hors de portée des travailleurs et des entreprises de l'économie informelle. Outre l'éloignement physique, les mesures visent également à maintenir et à stimuler le tissu économique tout en assurant la sécurité des revenus des individus. Cependant, l'examen des mesures qui ont été développées par les pays les plus touchés (en particulier l'Europe, la Chine et l'Amérique du Nord) montre que les mesures habituelles de stimulation et de soutien de l'activité économique - y compris pour les petites entreprises - ainsi que les mesures de protection des revenus n'atteindront guère l'économie informelle. En l'absence de protection sociale et de reconnaissance juridique des activités et des emplois, les propositions relatives aux allocations chômage (partielles ou

totales), aux allègements fiscaux, aux nouvelles lignes de crédit ou aux subventions aux entreprises, limitent la réponse aux entreprises et aux travailleurs formels. Toutes ces mesures sont importantes car elles contribuent et continueront à prévenir la pauvreté et l'informalisation de l'économie formelle tout en soutenant la demande mondiale ; indispensable pour la survie des unités économiques informelles. Cependant, elles ne toucheront guère les femmes et les hommes de l'économie informelle - ou ceux qui sont passés à travers les mailles des systèmes de protection sociale existants.

Dans le même temps, l'économie informelle joue un rôle important dans la lutte contre l'insécurité, le chômage et le sous-emploi. Les entreprises artisanales de l'économie informelle jouent également un rôle majeur dans la formation professionnelle, représentant pour de nombreux jeunes le seul moyen d'acquérir des compétences pour le monde du travail. Pourtant, pour pouvoir être instrumentale, il est nécessaire de préserver l'économie informelle de cette crise sanitaire, économique et sociale associée au COVID-19 et d'en limiter les conséquences négatives immédiates, à moyen et long terme. Il est également nécessaire d'œuvrer à la formalisation graduelle des emplois et des unités de l'économie informelle.

Nous devons agir. Cette situation appelle sans aucun doute des réponses qui complètent les mesures conventionnelles pour atteindre efficacement les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle. La priorité est d'entendre et de faire entendre la voix des femmes et des hommes entrepreneurs et travailleurs de l'économie informelle, ainsi que des organisations qui les représentent. La priorité est également d'identifier l'étendue et la nature des effets directs et indirects du COVID-19 et des mesures préventives qui y sont associées. Il est aussi prioritaire d'identifier les possibilités d'assurer la continuité des activités, de prévenir la fermeture d'entreprises et les pertes d'emplois, d'assurer et de maintenir la contribution de l'économie informelle au tissu économique et de garantir un revenu aux personnes qui en dépendent en offrant des options réalistes. L'évaluation rapide contribue à la réalisation de ces priorités en fournissant des informations sur la situation des travailleurs et des unités économiques dans l'économie informelle.

Selon les pays, l'évaluation peut se concentrer sur certaines composantes de l'économie informelle : les entrepreneurs et les travailleurs du secteur informel,

les travailleurs effectuant un travail non déclaré dans des entreprises formelles, les travailleurs domestiques et, lorsque cela est possible, les travailleurs et les unités à la limite de l'informalité fortement exposés au risque d'informalisation de leur emploi ou de leur unité. La méthodologie générique peut s'appliquer à ces différentes catégories mais peut impliquer certains ajustements concernant les canaux utilisés pour les atteindre et la formulation des outils de collecte de données.

Ces lignes directrices peuvent être utilisées pour réaliser des évaluations rapides consacrées exclusivement à l'économie informelle. Elles peuvent également être utilisées pour insérer des éléments sur l'économie informelle dans des évaluations rapides plus larges couvrant un pays entier, des groupes sectoriels spécifiques de travailleurs ou des unités économiques.

2 Objectifs et principales questions concernant la mise en œuvre

✘ Objectif

L'objectif de l'évaluation rapide des effets du Covid-19 et des mesures de prévention sur les activités de l'économie informelle est double : un premier objectif est de donner la voix aux femmes et aux hommes qui dépendent au quotidien du secteur informel, à leurs organisations et la porter afin que leur situation soit prise en compte dans le développement de réponses à cette crise sanitaire, économique et sociale. Le second objectif est précisément de mieux comprendre, dans leur diversité, leur situation, les défis, les opportunités, les besoins et les perceptions afin d'orienter le gouvernement, les partenaires sociaux, les organisations du secteur informel et toute autre initiative d'appui non-gouvernementale pour le développement et la mise en œuvre de mesures immédiates et à moyen terme.

Plus précisément, l'évaluation rapide vise à :

- **Mettre en évidence les secteurs et les groupes les plus touchés par la crise.** Fournir le contexte en donnant un aperçu de la situation en ce qui concerne le COVID-19, les mesures de prévention et de protection adoptées ainsi que l'étendue et les principales caractéristiques des travailleurs de l'économie informelle dans le pays.
 - **Les mesures** comprennent les principales mesures de prévention contre le COVID-19 afin de réduire l'exposition des travailleurs et de leur famille au virus et au risque de contagion ; les principales mesures de protection adoptées pour améliorer l'accès effectif aux soins de santé pour les personnes infectées ; les principales mesures visant à fournir un revenu et un soutien alimentaire aux personnes et à leur famille pour compenser la perte ou la réduction de l'activité économique ; les principales mesures visant à réduire et à prévenir les

dommages causés aux activités de l'économie informelle et à maintenir les possibilités d'emploi.

- Le **profil de l'informalité dans le pays** vise à identifier les activités et les groupes de travailleurs les plus touchés par la crise et ciblés par l'évaluation rapide. L'aperçu de l'informalité dans le pays doit fournir des informations sur l'étendue et la nature de l'informalité dans le pays, les formes d'informalité prévalentes, les secteurs les plus représentés et ceux qui sont les plus susceptibles d'être touchés par la crise. Le profilage doit être complété par des indicateurs économiques clés, permettant d'avoir un aperçu des secteurs les plus touchés ou les plus menacés². Dans le cas d'évaluations ciblant des groupes particuliers prédéfinis (tels que les travailleurs domestiques ou le travail non déclaré), l'analyse contextuelle se concentrera sur les travailleurs ou les unités concernés.

- **Identifier les effets directs et indirects de la pandémie** et les mesures préventives adoptées sur certains secteurs, sous-secteurs ou activités de l'économie informelle (en veillant à une bonne représentation des femmes et des hommes, des entreprises et des profils des travailleurs et, si possible, des zones géographiques), ce qui inclut :
 - Identifier les défis de la mise en œuvre des mesures de prévention contre le COVID-19 afin de réduire l'exposition des travailleurs et de leurs familles au virus et au risque de contagion ; les défis de l'accès effectif aux soins de santé pour ceux qui sont infectés ; les défis de la fourniture d'un revenu et d'un soutien alimentaire aux individus et à leurs familles pour compenser la perte ou la réduction de l'activité économique ; et les défis de la mise en œuvre des mesures pour réduire et prévenir les dommages sur les activités de l'économie informelle et maintenir les opportunités d'emploi ;
 - Identifier les besoins associés aux défis ci-dessus ;

² Ainsi, l'analyse des effets sur les importations et les exportations peut aider à identifier les secteurs les plus à risque qui dépendent de l'exportation, des marchés extérieurs fortement touchés par le

COVID-19 ou de l'importation, en tant qu'entrepreneur ou consommateur, directement touchés par la hausse des prix des produits alimentaires ou des intrants.

- Identifier les mécanismes mis en œuvre au niveau individuel ou collectif pour minimiser l'impact de la pandémie sur les travailleurs et les unités de l'économie informelle ;
- Identifier les possibilités de maintenir les entreprises à flot, de limiter les risques de fermeture et d'éviter les pertes d'emplois et de revenus ; identifier les modalités et conditions connexes pour permettre leur réalisation effective des opportunités existantes et, plus généralement, limiter les conséquences négatives immédiates, à moyen et long terme de la pandémie du COVID-19. Cela inclut par exemple une réorientation des activités commerciales et les besoins connexes en termes d'acquisition de nouvelles compétences, de développement technologique, de liens avec les entreprises formelles ou les autorités locales qui fournissent ou produisent des biens et des services liés aux mesures de prévention et de protection contre le COVID-19 ;
- Évaluer la participation des organisations d'entrepreneurs et des organisations de travailleurs de l'économie informelle, y compris les organisations de femmes et de groupes vulnérables, dans les réponses au COVID-19 et identifier les moyens de favoriser et de promouvoir leurs actions ;
- Évaluer les capacités des organisations de l'économie informelle à participer à la mise en œuvre d'une réponse en faveur des unités économiques et des travailleurs (dossiers d'adhésion, préexistence de fonds d'urgence, actions dans le domaine de la protection sociale) ;
- Évaluer la connaissance des mesures existantes et recueillir les perceptions des femmes et des hommes de l'économie informelle, y compris des personnes en situation de plus grande vulnérabilité, et de leurs organisations, sur les mesures adoptées par les gouvernements et identifier les mesures jugées prioritaires par ces acteurs directement concernés ;
- Saisir également la vision des travailleurs et des unités économiques de l'économie informelle sur l'évolution de la pandémie et son impact ainsi que leurs attentes.

→ Ce faisant, fournir des éléments pour guider l'élaboration de mesures appropriées pouvant atteindre la majorité de la population dépendant de l'économie informelle afin de réduire les conséquences négatives à court et moyen terme de la pandémie sur ce groupe cible et soutenir la concrétisation des opportunités existantes.

✘ Questions à prendre en compte

Unir ses forces : Renforcer la collaboration et les activités conjointes avec d'autres organisations, institutions internationales, régionales ou nationales. Il est essentiel de veiller à l'utilisation efficace des ressources, du temps et des efforts. Avant de commencer l'évaluation rapide, il convient d'accorder une attention particulière à l'identification d'une éventuelle collaboration avec d'autres évaluations prévues ou en cours partageant certains objectifs communs. Cela pourrait impliquer des évaluations conjointes ou le renforcement des complémentarités permettant d'enrichir l'analyse des résultats de différentes initiatives et notamment l'avantage de combiner des méthodes quantitatives et plus qualitatives.

Au niveau national, il est particulièrement important de consulter le gouvernement, les principaux partenaires sociaux et l'institut national de la statistique afin d'identifier les initiatives d'évaluation en cours et prévues et de déterminer toute possibilité de travail conjoint et d'éviter les doubles emplois.

Vagues multiples. Les évaluations rapides peuvent être réalisées en deux vagues : une au début de la crise et une autre trois mois plus tard, en contactant à nouveau l'ensemble d'un sous-groupe de personnes.

Eloignement physique. Développer des méthodes respectueuses de la nécessité d'une distanciation physique.

Fixer des priorités. N'essayez pas de couvrir tout le monde dans l'économie informelle : concentrez-vous sur ceux qui sont les plus touchés et fixez des priorités. L'une des approches les plus recommandées est une approche sectorielle englobant les différents sous-secteurs impliqués dans chaque chaîne.

Évaluation rapide : Le délai de réalisation est estimé à quatre semaines.

3 Approche méthodologique et principales étapes

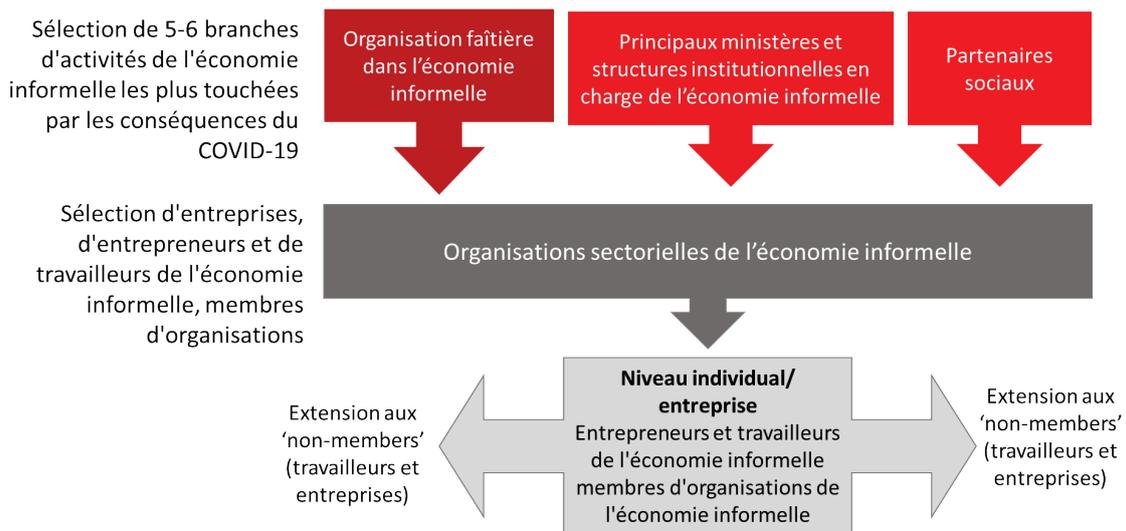
L'urgence appelle une méthode simple, légère, sensible aux questions de genre et de non-discrimination, qui puisse fournir des informations rapides. La situation et les mesures nécessaires pour prévenir la propagation du virus exigent l'utilisation de méthodes de collecte d'informations à distance, sans contact interpersonnel. Cela implique de repenser les modalités des entretiens en face à face et des groupes de discussion.

En l'absence d'une liste récente de contacts (entreprises, entrepreneurs et travailleurs) dans l'économie informelle, l'objectif n'est pas d'assurer la représentativité des résultats (par le biais d'un échantillon représentatif), mais plutôt de refléter la

diversité des situations et des points de vue des différents secteurs et acteurs³. La méthode choisie est essentiellement **qualitative**, ce qui n'exclut pas certaines questions avec des réponses prédéfinies.

L'évaluation rapide d'impact sera réalisée par le biais **d'organisations de l'économie informelle** (ainsi que de coopératives et d'autres structures de l'économie sociale et solidaire le cas échéant) dans certains secteurs clés identifiés comme les plus touchés par le COVID-19. En parallèle, elle sera complétée par des entretiens avec des informateurs clés du gouvernement, des partenaires sociaux, quelques entreprises formelles (notamment celles présentes sur les marchés liés à la fourniture/production et distribution d'équipements de protection contre la propagation du COVID-19, la production et distribution de kits alimentaires, etc.) et des fournisseurs de services financiers et non financiers aux entreprises.

L'évaluation rapide en 3 phases (3 niveaux d'analyse)



- En l'absence d'une focalisation sur des groupes prédéfinis au sein de l'économie informelle, la **première phase** vise à identifier les secteurs et sous-secteurs de l'économie informelle les plus touchés par le COVID-19 et les mesures préventives adoptées par les autorités

gouvernementales aux niveaux national, régional et municipal. Cela peut être basé sur des méthodes et des sources d'information combinées (y compris des examens documentaires, des entretiens avec des informateurs clés). Elle devrait impliquer

³ D'autres options complémentaires sont possibles et doivent être explorées. Il s'agit notamment de la possibilité de travailler avec l'office statistique national pour réaliser une enquête quantitative représentative. Cela permettrait de constituer un échantillon représentatif, en utilisant comme base de référence des enquêtes ou des recensements récents permettant l'identification des travailleurs et des unités de l'économie informelle (non couverts par des mesures de confidentialité entraînant la suppression des informations personnelles). La représentativité de l'enquête dépendra évidemment de la représentativité de la base de référence initiale

pour l'économie informelle ou du sous-groupe sélectionné pour l'évaluation rapide. Il est en tout cas important de contacter l'institut national de statistique pour présenter l'approche et discuter d'éventuelles collaborations. Ces collaborations peuvent aller de la suggestion de contacts d'institutions capables de réaliser l'évaluation rapide à la discussion d'un éventuel partage de certains contacts d'unités informelles avec des locaux fixes et à l'élaboration conjointe d'un module quantitatif pour compléter la méthode qualitative telle que présentée ici.

l'organisation faïtière de l'économie informelle lorsqu'une telle organisation existe. En sa qualité, l'organisation faïtière, particulièrement impliquée dans la mise en œuvre de mesures sanitaires, économiques et sociales, pourra contribuer à une première évaluation de la situation. Les secteurs/sous-secteurs sélectionnés seront ceux couverts par l'évaluation rapide. A l'issue de cette première phase d'identification/sélection des secteurs les plus touchés, l'organisation faïtière (le cas échéant) se mettra en relation avec les organisations sectorielles de ces secteurs. La sélection des branches/secteurs doit tenir compte de la représentation des femmes. De nombreuses activités tendent à être sexospécifiques et la sélection des secteurs retenus devrait inclure à la fois des secteurs à prédominance masculine et féminine.

- La **deuxième phase** (et deuxième niveau) de l'évaluation rapide est réalisée avec les organisations (souvent sectorielles) représentant les principales branches d'activités touchées par la crise économique et sociale liée aux effets directs et indirects du COVID-19. Dans les cinq à six branches d'activités visées par l'évaluation rapide, il est recommandé de rencontrer au moins deux à trois organisations représentant les entreprises et les travailleurs de ces branches. Ces diverses organisations sectorielles sont en contact étroit avec les entrepreneurs et les travailleurs et pourront donc fournir des informations plus précises et plus détaillées sur les multiples impacts du COVID-19 sur l'activité des entreprises informelles, sur les conditions de travail des travailleurs de l'économie informelle et, le cas échéant, de groupes particuliers tels que les travailleurs domestiques. Cette analyse différenciée des impacts du COVID-19 selon la catégorie d'emploi et/ou le profil sociodémographique des travailleurs permettra d'identifier les personnes les plus vulnérables et les plus fortement touchées. A l'issue de cette phase du diagnostic, il devrait être possible de sélectionner au sein de ces branches d'activité, sur la base de la liste des membres et en concertation avec les organisations sectorielles, un échantillon d'entrepreneurs et/ou de

catégories de travailleurs reflétant la diversité de leur situation.

- La **troisième phase** de l'évaluation rapide (et troisième niveau d'analyse) vise directement, en fonction de l'axe retenu pour l'évaluation rapide, les entrepreneurs et les travailleurs du secteur informel, les travailleurs non déclarés dans les entreprises du secteur formel ou les travailleurs domestiques dans les ménages. L'objectif principal est d'évaluer, au niveau individuel, l'impact direct et indirect de la diffusion du COVID-19 sur leurs activités, leurs sources de revenus et leurs conditions d'emploi. Cette analyse portera également sur l'évolution de leurs conditions de vie et de celles de leur ménage et sur les stratégies individuelles et/ou collectives déployées pour atténuer l'impact socio-économique de la crise. L'accent sera mis sur la pluralité et la diversité des entreprises et des situations des travailleurs, en fonction de la branche d'activité dans laquelle ils opèrent et des caractéristiques des emplois qu'ils occupent (employeurs, travailleurs à leur compte, salariés permanents ou occasionnels, aides familiales, apprentis, etc.).

✘ Collecte: modalités et outils

Les principales méthodes utilisées sont des entretiens téléphoniques, des groupes de discussion en « Live » WhatsApp (GDW-L) organisés de manière ponctuelle, des groupes de discussion WhatsApp⁴ par messages « Chat » (GDW-C) menés et modérés sur une période plus longue (environ une semaine) et enfin un questionnaire en ligne (Survey Monkey ou similaire) avec des organisations de l'économie informelle. Ces alternatives aux entretiens en face à face et aux discussions de groupe permettent de bénéficier des avantages de chacune de ces méthodes (discussion plus approfondie en 1X1 ou par le biais de l'enquête par questionnaire en ligne et stimulation du groupe dans les groupes de discussion), tout en étant relativement légères et peu coûteuses et, surtout, en accord avec les mesures visant à prévenir la propagation du COVID-19.

- Outils de collecte [veuillez nous contacter pour obtenir des exemples de questionnaires]

⁴ Ou méthode alternative permettant des discussions en ligne entre 10 à 25 participants.

- Enquête/questionnaire en ligne (Survey Monkey ou similaire) pour les organisations de l'économie informelle (y compris les travailleurs domestiques, les travailleurs des plateformes et d'autres organisations ciblant des groupes particuliers ou des formes d'informalité) ; évaluer si les syndicats et d'autres formes de représentation pourraient être ciblés dans le cas du travail non déclaré dans les entreprises formelles. Une alternative au questionnaire en ligne peut être fournie en Word, envoyé par courrier électronique en cas de mauvaise connexion à Internet ou comme préalable à un entretien téléphonique ;
- Guide des sujets et questions pour les Groupes de discussion WhatsApp en « Live » (GDW-L) ;
- Guide des sujets et questions pour les groupes de discussion WhatsApp par messages « Chat » (GDW-C) ;
- Guide des thèmes et questions pour les entretiens téléphoniques avec des représentants du gouvernement, des organisations de l'économie informelle, des partenaires sociaux, des prestataires de services financiers et non financiers et des entreprises formelles opérant sur les marchés actifs dans la lutte et la prévention contre le COVID-19 (fourniture/production et distribution d'équipements de protection, production et distribution de kits alimentaires, etc.) ;
- Questionnaires plus structurés pour les entretiens téléphoniques avec les femmes et les hommes travailleurs et entrepreneurs de l'économie informelle (en complément des GDW-L et GDW-C).

Outils de collecte pour les différents groupes-cible

	Entretiens téléphonique	GDW-L	GDW-C	Enquête en ligne
Organisations de l'économie informelle	●	●	●	●
Gouvernement	●		●	
Partenaires sociaux	●		●	
Entrepreneurs	●	●	●	
Travailleurs	●	●	●	
Entreprises formelles	●		●	
Fournisseurs de services	●		●	

● Planifié/ organisé ● Ouvert pour participation volontaire

Évaluation rapide de l'impact du COVID-19 sur les travailleurs et les entreprises de l'économie informelle:

L'évaluation comprend une étape préliminaire pour sélectionner les branches d'activités couvertes par l'évaluation et **10 étapes** pour passer à travers l'évaluation.

0	<p>Étape préliminaire — Sélection concertée des branches d'activités et des sous-secteurs faisant partie des chaînes de production les plus touchées par le COVID-19.</p> <p>Recherche d'information, analyse de l'information existante comprenant i) l'analyse des études et diagnostics existants (le cas échéant) afin de comprendre l'étendue et la nature de l'économie informelle ou d'une sous-composante (par exemple, les entreprises et les travailleurs du secteur informel, le travail non déclaré dans les entreprises formelles, les travailleurs domestiques dans les ménages) et ii) l'identification des principaux contacts au sein du gouvernement, des syndicats et des organisations d'employeurs, des organisations faïtières et sectorielles de l'économie informelle.</p> <p>Contact par téléphone avec les principales personnes-ressources au sein du gouvernement, des syndicats et des organisations d'employeurs</p> <p>Contact (par téléphone) avec l'organisation faïtière (si une telle organisation existe) de l'économie informelle ou avec les principales organisations professionnelles, coopératives et autres structures de l'économie sociale et solidaire actives dans des secteurs "potentiels" fortement touchés (d'après l'étude documentaire et les entretiens avec le gouvernement, les partenaires sociaux). Cette étape préliminaire est essentielle. La sélection des branches d'activités définira la portée de l'évaluation rapide. Cette sélection doit être convenue avec le gouvernement et les partenaires sociaux qui poursuivront l'élaboration des politiques. Elle devrait également être convenue avec les organisations faïtières et sectorielles de l'économie informelle directement concernées et activement impliquées dans l'évaluation et, plus important encore, dans l'élaboration et la mise en œuvre de réponses pour faire face aux conséquences du COVID-19.</p> <p>Questions abordées : secteurs les plus touchés (pourquoi et comment), taille et caractéristiques des groupes/secteurs concernés (y compris le genre et les dimensions rurales/urbaines), principaux canaux pour les atteindre (en plus des organisations identifiées).</p> <p>Le tableau suivant présente les dix étapes principales de l'évaluation rapide. Il convient de noter que certaines de ces étapes peuvent se dérouler en parallèle.</p>	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une demande officielle du gouvernement ; - Analyse de l'information existante: i) identification des principaux contacts au sein du gouvernement, des syndicats et des organisations patronales et des principales organisations et structures de l'économie informelle (organisations faïtières et sectorielles de l'économie informelle, coopératives, association, ii) analyse des études existantes, diagnostics sur l'économie informelle (taille, formes d'informalité les plus répandues, secteurs les plus représentés, caractéristiques et conditions de travail de groupes particuliers dans le cas d'une évaluation axée sur des groupes spécifiques déjà décidés) ; - Présentation sommaire de l'évaluation rapide: objectifs et méthodes (sera utilisée pour toutes les étapes du processus de collecte). <p>Méthode : Analyse de l'information existante, entretiens téléphoniques (liste restreinte des questions à couvrir).</p> <p>Compilation de l'information: Note de synthèse des discussions avec une liste des secteurs potentiels sélectionnés pour l'évaluation rapide, arguments, contacts et caractéristiques principales des unités informelles et des travailleurs de ces secteurs.</p>
	Évaluation rapide sur des secteurs ciblés ou des groupes spécifiques de travailleurs 10 Étapes	
1	<p>Contact (par téléphone) avec l'organisation faïtière de l'économie informelle, sinon directement avec les organisations sectorielles, les organisations professionnelles, les coopératives et autres structures de l'économie sociale et solidaire actives dans les branches d'activités choisies. Cette étape est essentielle car de cette sélection dépend la capacité à saisir la diversité des situations entre les secteurs.</p>	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste des organisations de l'économie informelle ; - Outils génériques de collecte (pour la discussion et les suggestions) partagés par courrier électronique.

Les objectifs. Présentation des objectifs de l'étude d'impact pour discuter et décider ensemble, de l'implication de la ou des organisations dans cette évaluation rapide. Leur contribution est essentielle à bien des égards, notamment i) l'accès aux membres de l'organisation (orientation/coordination) ; ii) la contribution à la sélection des membres participants pour garantir la diversité des situations et des points de vue (notamment en termes d'égalité des sexes, de représentation des zones urbaines et rurales ou d'inclusion des groupes les plus vulnérables) ; iii) l'identification d'autres organisations/groupes/coopératives de l'économie informelle en tant que canaux importants pour atteindre les travailleurs et entrepreneurs de l'économie informelle visés par l'évaluation rapide ; iv) la discussion des principales questions / sujets à aborder par l'évaluation rapide ; et v) leur contribution directe à l'évaluation lors des entretiens téléphoniques et par le biais de l'enquête en ligne.

Les principales questions abordées lors de l'entretien téléphonique et de l'enquête en ligne sont les suivantes : 1) la perception de l'impact social et économique du COVID-19 et les unités et travailleurs les plus touchés ; 2) la connaissance et la perception des mesures sanitaires adoptées jusqu'à présent ; 3) la participation à la définition et à la mise en œuvre des mesures actuelles, les activités économiques potentielles dans lesquelles les opérateurs informels pourraient s'engager ainsi que les liens éventuels avec les entreprises formelles (dans le marché intérieur ou dans les chaînes de valeur locales et mondiales) ; 4) leurs moyens d'action, en tant qu'organisations, pour fournir un soutien et des services à leurs membres ; services et soutien qui pourraient être envisagés afin de réduire les conséquences négatives du COVID-19 et les défis auxquels elles sont confrontées, et soutien nécessaire pour renforcer leur action.

Entretiens téléphoniques avec les **fonctionnaires du gouvernement** qui participent à la conception et à la mise en œuvre de mesures visant à atténuer l'impact du COVID-19 sur les entreprises et les travailleurs de l'économie informelle (il peut s'agir de ministères ou de directions compétentes en charge du travail, de l'emploi, des questions de protection sociale, de l'économie, des petites et moyennes entreprises, des structures chargées du dialogue social et des relations avec les institutions).

Objectifs. Présentation des objectifs de l'évaluation rapide, des modalités, discussion des sujets couverts par l'évaluation rapide et identification d'autres personnes clés pouvant être contactées, y compris les entreprises formelles, candidates potentielles pour des activités conjointes avec le secteur informel.

Principales questions couvertes. 1) Perception de l'impact social et économique du COVID-19 sur l'économie informelle ; 2) les unités et les travailleurs les plus touchés ; 3) toutes les mesures actuelles et prévues pour prévenir la propagation du virus, garantir l'accès aux soins de santé, assurer la sécurité des revenus et préserver le tissu économique national, y compris les mesures visant les travailleurs et les unités de l'économie informelle. 4) l'identification des opportunités économiques dans lesquelles les acteurs de l'économie informelle pourraient éventuellement s'engager en relation avec les entreprises formelles et/ou les autorités nationales ou locales ; les ressources disponibles, engagées et les besoins.

- Planification des entretiens et des confirmations.

Méthode : Entretiens téléphoniques (y compris dans la langue nationale)

Compilation de l'information: Entretiens téléphoniques. Informations enregistrées (après consentement) qui sont ensuite transcrites ou pour lesquelles des notes sont prises.

Enquête en ligne (Survey Monkey ou similaire) ou questionnaire envoyé par courrier électronique si nécessaire. Les réponses à l'enquête en ligne seront automatiquement compilées et exportées pour analyse une fois l'enquête terminée. Un modèle sera préparé par le BIT en format Excel, permettant de saisir et d'analyser les informations lorsque les questionnaires sont envoyés par courrier électronique (comme alternative à l'enquête en ligne).

Prérequis

- Liste de contacts finalisée des représentants du gouvernement ;
- Calendrier des entretiens et des confirmations ;
- Guide des sujets et des questions pour les entretiens téléphoniques avec les représentants du gouvernement.

Méthode : Entretiens téléphoniques

Compilation de l'information: Informations enregistrées (après consentement) puis transcrites ou prises de notes. Notes de synthèse.

Les résultats comprennent, outre les informations recueillies sur les sujets couverts par l'entretien, des suggestions concernant les sujets à aborder avec d'autres catégories de répondants, des contacts supplémentaires au sein du gouvernement, du cadre institutionnel, des entreprises et des partenaires sociaux.

3	<p>Entretiens téléphoniques avec les représentants des principales organisations de travailleurs et d'employeurs, dont certaines sont fortement impliquées dans l'économie informelle.</p> <p>Objectifs. Présentation des objectifs de l'évaluation rapide, des modalités, discussion des sujets couverts par l'évaluation et identification éventuelle des personnes-ressources supplémentaires à contacter et en particulier des entreprises formelles présentes sur les marchés actifs dans la lutte et la prévention contre le COVID-19 pour d'éventuelles activités conjointes avec le secteur informel (distribution / production).</p> <p>Principales questions couvertes : 1) Perception de l'impact économique et social du COVID-19 sur l'économie informelle ; 2) unités et travailleurs les plus touchés ; 3) Participation à la définition et à la perception des mesures actuelles et prévues pour réduire les conséquences négatives du COVID-19 sur l'économie informelle ; 4) Moyens d'action destinés à l'économie informelle et comment soutenir leur participation active.</p>	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacts des organisations d'employeurs et de travailleurs ; - Programmation des entretiens et confirmation ; - Guide des thèmes et questions pour les entretiens téléphoniques avec les organisations d'employeurs d'une part et de travailleurs, d'autre part. <p>Méthode : Entretien téléphonique</p> <p>Compilation de l'information : idem</p>
4	<p>Entretiens téléphoniques avec les prestataires de services financiers et non financiers aux entreprises.</p> <p>Objectifs. Collecte d'informations sur la perception de l'impact social et économique du COVID-19 sur l'économie informelle mais aussi sur le secteur de la fourniture de services financiers et non financiers ; connaissance et perception des mesures actuelles et prévues en général et pour l'économie informelle en particulier ; leurs moyens d'action pour soutenir l'économie informelle ; leurs besoins en tant que prestataires pour mieux répondre aux besoins des unités et des travailleurs de l'économie informelle.</p> <p>Au sein de ce groupe, il sera important de considérer les institutions de microfinance (IMF) et les prestataires de mutuelles de micro-assurance qui jouent un rôle important dans l'économie informelle.</p> <p>Ces prestataires représentent également une source d'information permettant d'identifier les entreprises formelles qui peuvent être contactées pour des entretiens (étape cinq) ainsi que pour des informations utiles concernant les secteurs qui sont les plus touchés par les conséquences du COVID-19 ou les plus à risque.</p>	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste et contacts de prestataires de services financiers et non financiers, pertinents pour et/ou actifs dans le secteur informel ; - Programmation des entretiens et confirmation ; - Guide des thèmes et questions pour les entretiens téléphoniques avec les prestataires de services financiers et non financiers. <p>Méthode : Entretien téléphonique.</p> <p>Compilation de l'information : idem.</p>
5	<p>Entretiens par téléphone d'entreprises formelles présentes sur les marchés impliqués dans la gestion de la crise du Covid-19.</p> <p>Objectifs. Identifier les possibles interactions entre ces entreprises formelles et le secteur informel pour une réorientation de ses activités.</p> <p>Collecte d'information sur la perception de l'impact du Covid-19 sur leurs activités, y-compris par rapport au risque d'informalisation des activités et des emplois, les liens préexistants avec les entreprises du secteur informel ; les barrières éventuelles et les moyens de les surmonter, les activités conjointes envisageables et selon quelles modalités.</p> <p>Ajuster les outils de collecte sur la base des suggestions issues des entretiens avec les organisations de l'économie informelle, les représentants du gouvernement et les partenaires sociaux.</p>	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacts des entreprises formelles actives sur les marchés engagés dans la prévention et la protection dans le contexte du Covid-19 et partenaires potentiels pour des activités conjointes avec le secteur informel; - Guide des thèmes et questions pour les entretiens téléphoniques avec les entreprises formelles. <p>Méthode : Entretien téléphonique</p> <p>Compilation de l'information : idem</p>
6	<p>Organisation et modération des groupes de discussion - WhatsApp (GDW-L) avec les acteurs de l'économie informelle ciblés par l'évaluation rapide et identifiés par les organisations de</p>	<p>Prérequis</p>

l'économie informelle. Cela comprend, selon le cas, les entrepreneurs, les travailleurs de l'économie informelle dans ou en dehors du secteur informel, les travailleurs domestiques ou d'autres groupes spécifiques ciblés.

Ces premières discussions en direct ne sont pas seulement informatives, mais servent également d'appel pour élargir le groupe cible au-delà des membres des organisations de l'économie informelle.

Objectifs. Présenter les objectifs de l'évaluation rapide, les étapes et les modalités des différentes étapes ;

1) Adapter/finaliser les questions clés à aborder dans le cadre du **GDW-C** et des entretiens téléphoniques avec les entrepreneurs et les travailleurs de l'économie informelle ou d'autres groupes spécifiques ciblés au sein de l'économie informelle.

2) Identifier de nouveaux participants (pas nécessairement des membres d'organisations de l'économie informelle) pour élargir le cercle pendant le GDW-C et les entretiens téléphoniques. En parallèle, explorer la possibilité d'obtenir certains contacts d'entrepreneurs et de travailleurs de l'économie informelle auprès de l'office national de la statistique et d'autres institutions de recherche. Une attention particulière sera accordée à la représentation des femmes et des hommes, aux groupes les plus vulnérables au sein des secteurs/chaînes de production sélectionnés les plus touchés, à la diversité des profils et à la possibilité de couvrir différentes zones géographiques et zones urbaines et rurales. L'utilisation d'une approche par chaîne de production offre par exemple la possibilité d'atteindre le secteur agricole par le biais de la transformation des produits alimentaires.

3) Collecter des informations initiales sur la perception de l'impact social et économique du COVID-19, les défis, les stratégies d'adaptation et les opportunités (y compris par des activités conjointes avec les entreprises formelles et les autorités locales), les besoins, les connaissances et les perceptions des réponses actuelles du gouvernement et les propositions de mesures nécessaires en priorité.

Ces discussions initiales peuvent être organisées par secteur/filières, mais il est conseillé de prévoir différents créneaux horaires permettant à chacun de participer dans le cadre de petits groupes gérables. Il est important d'évaluer si la présence (virtuelle) de représentants de différentes organisations peut être bénéfique.

- Liste finalisée des contacts des entrepreneurs de l'économie informelle et des travailleurs membres d'organisations de l'économie informelle et qui représentent les différents secteurs ou groupes sélectionnés ;
- Nombre de GDW-L, dates et heures fixées, confirmations envoyées aux participants ;
- Guide des sujets et des questions pour le GDW-L et guide préliminaire pour le GDW-C pour discussion et suggestions.

Méthode : Groupe(s) de discussion WhatsApp-Live avec modérateur et preneur de notes (si nécessaire)

Compilation de l'information:

Enregistrement de la discussion WhatsApp et notes complémentaires pour les questions clés;

Résultats: En plus des informations enregistrées, établir la liste des contacts supplémentaires pour les entrepreneurs et les travailleurs des secteurs/sous-secteurs sélectionnés qui ne sont pas membres d'organisations de l'économie informelle (transmise si possible par écrit dans le cadre du GDW-L et/ou partagée ultérieurement).

Notes de synthèse et compilation des listes de contacts élargies (incluant des femmes et des hommes entrepreneurs et employés membres et non membres d'organisations de l'économie informelle) pour les **Groupes de Discussion 'WhatsApp—Chat (GDW-C)**. On tiendra compte pour la composition de ces listes élargies des suggestions recueillies lors des entretiens avec les personnes ressources et auprès des contacts établis avec l'institut national de statistique et les instituts de recherche. Derniers ajustements et finalisation de la liste des questions à aborder dans le cadre des GDW-C et des entretiens téléphoniques avec les entrepreneurs (et si possible employés) du secteur informel, membres et non membres d'organisations de l'économie informelle.

Concernant le/les GDW-C, définir les modalités les plus adaptées : une ou plusieurs discussions selon les secteurs ou les thèmes et selon le nombre de participants ; durée de la discussion (e.g. un thème par jour et synthèse journalière avant de passer au thème suivant sur une période d'une semaine ; ou organisation de discussions par thème ; éventualité d'envisager la poursuite des discussions pour un suivi 'post évaluation rapide').

Lancement des **Groupes de Discussion 'WhatsApp—Chat' (GDW-C)**. Le rôle du/de la ou des modérateurs/trices est déterminant pour assurer la couverture de l'ensemble des thèmes, permettre l'expression des différents points de vue et la représentation des différents secteurs, relancer, recadrer/ réorienter le fil de la discussion si besoin et fournir une synthèse des discussions sur une base journalière. Il conviendra notamment de définir un nombre de groupes permettant de limiter le nombre de personnes ou d'institutions par groupe de discussions et d'assurer une composition des groupes favorables aux échanges.

Objectifs.

8

Présentation rapide (introduction écrite) de l'objectif de l'évaluation rapide et du déroulement.

Thèmes couverts (à confirmer et développer) qui incluent notamment l'impact direct et indirect du Covid-19 et des mesures de prévention sur le secteur informel, les défis, les opportunités (y-compris à travers des activités conjointes avec des entreprises formelles), les besoins, les attentes (y-compris par rapport aux organisations du secteur informel, le gouvernement, les prestataires de services financiers et non financiers).

Prérequis

- Liste «élargie» des contacts couvrant à la fois les entrepreneurs et les travailleurs de l'économie informelle - membres et non-membres d'organisations de l'économie informelle;
- Modalités définies d'organisation des GDW-C ;
- Texte introductif de chaque groupe de discussion (y-inclut les modalités de déroulement) ;
- Guide des thèmes et questions pour le **GDW-C**.

Méthode : Groupe(s) de discussion

WhatsApp—Message avec modérateur(s)

Compilation de l'information. L'information est disponible par écrit (messages). Sauvegarde des discussions (google drive ou autres options).

Notes de synthèse des discussions quotidiennes partagées avec les participants et éventuellement plus détaillée à des fins d'analyse.

Entretiens par téléphone d'entrepreneurs et de travailleurs de l'économie informelle (membres et non-membres d'organisations de l'économie informelle) identifiés par le biais des organisations, des groupes de discussions, des suggestions lors des interviews avec les personnes ressources, des contacts établis avec l'institut national de statistiques et d'autres instituts de recherche. Il s'agira également d'atteindre les opérateurs informels n'étant pas en mesure de communiquer par écrit par le biais des GDW-C (5). Tout comme pour les GDW-C, une attention particulière sera portée à une représentation équilibrée des femmes et des hommes, des secteurs, des profils, des zones géographiques.

9

Les thèmes à couvrir sont similaires à ceux couverts dans le cadre des GDW-C mais les questions devront être adaptées à une discussion téléphonique 1X1 (questionnaire semi-structuré).

Prérequis

- Finalisation de la liste des contacts pour les entretiens téléphoniques des entrepreneurs et des travailleurs de l'économie informelle ;
- Contacts établis et confirmés ;
- Guide des sujets et des questions pour les entretiens téléphoniques avec les entrepreneurs de l'économie informelle.
- Guide des thèmes et des questions pour les entretiens téléphoniques avec les travailleurs de l'économie informelle (que ce soit dans le secteur informel, le secteur formel ou les ménages)

Méthode : Entretiens téléphoniques

Compilation de l'information. Enregistrement, retranscription, note de synthèse.

Notes de synthèse des GDW-C et des GDW-L et des entretiens téléphoniques. Exportation et analyse des informations collectées par le biais de l'enquête en ligne auprès des organisations du secteur informel (ou le cas échéant via le questionnaire électronique envoyé par email). Analyse, rapport de synthèse, y-compris recommandations en tenant compte de la diversité des situations, des secteurs et de la dimension de genre.

10

4

Produits attendus

✘ Rapport méthodologique

Sur la base de l'approche générique présentée ici, le premier résultat attendu est un rapport initial présentant la méthodologie, les procédures et les outils adaptés au contexte national et aux groupes ciblés par l'évaluation rapide. Ce rapport devrait comprendre :

- Une liste préliminaire de contacts pour les organisations de l'économie informelle: organisation faîtière et organisation sectorielle (y compris les coopératives et autres structures de l'économie sociale), une indication des secteurs/chaînes de production, groupes de travailleurs ou unités économiques représentés par ces organisations, leurs membres et leur portée géographique, et l'affiliation existante, le cas échéant, aux organisations de travailleurs et d'employeurs ou aux mécanismes nationaux de dialogue social ;
- Une liste de contacts des principaux représentants du gouvernement, des partenaires sociaux, des fournisseurs de services financiers et non financiers ;
- Une liste « suggérée » d'entreprises formelles actives dans les secteurs impliqués dans la prévention contre la propagation du COVID-19 et la protection pour faire face aux conséquences en tant que partenaires potentiels pour des activités conjointes avec les unités de l'économie informelle et les travailleurs (à établir en consultation avec les représentants du gouvernement et les partenaires sociaux).

Ces listes initiales devraient comprendre une représentation équilibrée des femmes et des hommes. Afin d'assurer la représentation des différents secteurs particulièrement touchés par les conséquences du COVID-19, un minimum de 10 à 12 organisations de l'économie informelle devrait être envisagé. Le nombre d'entretiens avec les représentants du gouvernement devrait être aussi important que possible afin d'englober les multiples

domaines d'intervention et lignes d'action dans l'économie informelle.

- Une première estimation, le cas échéant, du nombre d'unités économiques et/ou de travailleurs de l'économie informelle (idéalement par secteur) couverts par les différents canaux de collecte d'informations (entretiens téléphoniques, groupes de discussion en direct et groupes de discussion en ligne). Pour garantir la diversité des profils, il convient d'envisager un minimum de 20 à 30 entrepreneurs par organisation de l'économie informelle. Le même objectif d'assurer une bonne couverture de la diversité des profils devrait guider la décision concernant le nombre d'entrepreneurs et de travailleurs non membres d'organisations par secteur.
- Les modalités les plus appropriées pour l'organisation des groupes de discussion WhatsApp - Live (GDW-L) et Chat (GDW-C). Il convient de préciser, notamment pour les groupes de discussion par des messages écrits, le nombre de groupes et les modalités de déroulement des discussions, permettant d'assurer à la fois la diversité des profils et la possibilité pour chacun d'exprimer son point de vue. Afin de permettre une composition et un nombre optimal de participants pour mener les discussions dans le cadre de groupes parallèles, préciser les critères retenus pour définir les différents groupes (par thème, secteur/chaîne de production, etc.), et les raisons à la base des choix effectués. Indiquez également la durée envisagée pour chacun de ces groupes et les méthodes permettant d'assurer la couverture des différents thèmes, l'expression de tous les acteurs, femmes et hommes, et tout autre moyen utilisé pour stimuler et alimenter la ou les discussions ;
- Des propositions concrètes d'incitations à la participation des entrepreneurs et des travailleurs du secteur informel, y compris éventuellement des organisations (cartes prépayées, virement téléphonique, etc.) ;
- Les moyens mis à la disposition des modérateurs et des interviewers et les moyens disponibles pour enregistrer, transcrire et compiler les informations, etc.

- Le plan de travail et le calendrier des activités. Comme mentionné précédemment, la durée totale de l'évaluation rapide ne devrait pas dépasser quatre semaines.

✘ Les outils de collecte adaptés

Adaptation des outils de collecte au contexte local, aux réalités de l'économie informelle et surtout, au(x) groupe(s) cible(s) sélectionné(s) pour l'évaluation rapide sur la base d'outils génériques.

Cela suppose une bonne compréhension des objectifs de l'évaluation rapide et des supports de collecte génériques développés par le BIT afin d'optimiser leur adaptation au contexte national. A cette fin, des sessions d'information, de formation et d'échange en ligne doivent être organisées avec l'institution chargée de l'évaluation rapide et le BIT (bureau national ou régional et, si nécessaire, siège) pour répondre à toute question et assurer une compréhension commune. Ceci couvre tous les outils de collecte mentionnés dans la section 3.

✘ Compilation et transcription de l'information collectée

- Enregistrement audio (et/ou transcription) des entretiens téléphoniques et des groupes de discussion en direct de WhatsApp (GDW-L) ;
- Sauvegarde de WhatsApp - Groupes de discussion en direct (GDW-C) ;
- Exportation des informations collectées par le biais du questionnaire en ligne en Excel (ou

alternativement en SPSS ou Stata) des questions pré-codées dans le cas de l'utilisation d'un questionnaire envoyé par e-mail comme alternative à l'enquête en ligne ;

✘ Finalisation et compilation de listes complètes de contacts

Finalisation des listes de contacts complètes pour WhatsApp - Groupes de discussion en direct, pour WhatsApp - Groupes de discussion en ligne, entretiens téléphoniques (fonctionnaires, partenaires sociaux, prestataires de services financiers et non financiers, et entrepreneurs du secteur informel). Ces contacts serviront de base à la deuxième vague d'évaluation rapide.

✘ Rapport de synthèse

- Notes de synthèse basées sur la transcription des informations recueillies. Le BIT fournira une structure et des conseils sur la manière d'organiser ces notes et les objectifs attendus ;
- Une analyse des tableaux produits à partir des informations recueillies auprès des organisations de l'économie informelle;
- Rapport de synthèse et recommandations en tenant compte de la dimension de genre et de la représentation d'une diversité de profils.

Annex 1. Liste indicative des structures et des informateurs clés à contacter, des principaux outils de collecte de données et des principaux thèmes à couvrir par les évaluations rapides des travailleurs et des unités de l'économie informelle

Principales questions abordées (à titre indicatif mais non exhaustif)
Principaux groupes cibles et outils de collecte de données

Méthode de collection de données

Etude documentaire	Organisations de l'économie informelle	Gouvernement	Partenaires sociaux	Services aux entreprises	Entreprises formelles	Entrepreneurs du secteur informel	Travailleurs du secteur informel

1. Étape préliminaire : sélection des secteurs/chaînes de production les plus touchés par le COVID-19 (couverts par l'évaluation rapide)							
• Identification des organisations faitières du secteur informel/de l'économie informelle (ou des groupes particuliers considérés pour l'évaluation rapide), des principaux ministères/structures gouvernementales en charge de l'économie informelle.	●			●	●		
• Taille et nature de l'économie informelle et du secteur informel dans le pays: secteurs les plus représentés, secteurs les plus touchés et groupes de travailleurs principalement concernés.	●	●	●	●	●		
• Aperçu des mesures adoptées à ce jour (y compris l'extension des mesures existantes) pour i) réduire l'exposition des travailleurs et de leur famille au virus et au risque de contagion ; ii) améliorer l'accès effectif aux soins de santé et à la protection financière en matière de santé ; iii) fournir un revenu et un soutien alimentaire aux individus et à leur famille pour compenser la perte ou la réduction de l'activité économique ; iv) réduire et prévenir les dommages causés aux activités de l'économie informelle et maintenir les possibilités d'emploi.	●	●	●	●	●		
2. Information des contacts/personnes interviewées: groupe cible [nom, responsabilités et champ d'action], principales caractéristiques des travailleurs [âge, sexe, statut professionnel, secteur] ; des entreprises [secteur, taille de l'entreprise, fourchette de rotation en "temps normal", etc.]							
• Groupe cible [nom, responsabilités et champ d'action], caractéristiques principales pour les travailleurs [âge, sexe, statut professionnel, secteur] ; pour les entreprises [secteur, taille de l'entreprise, fourchette du chiffre d'affaires en "temps normal", etc.]		●	●	●	●	●	●
3. Mesures préventives visant à réduire l'exposition des travailleurs et à prévenir la contagion (sensibilisation, application et perception)							
• Sensibilisation aux mesures préventives adoptées par le gouvernement pour réduire l'exposition et prévenir la contagion (se référer aux mesures concrètes adoptées).		●	●			●	●
• Perception et appréciation des mesures préventives adoptées pour promouvoir l'éloignement physique		●	●			●	●
• Difficultés à respecter ces mesures.		●	●			●	●
• Mesures adoptées sur le lieu de travail pour limiter l'exposition et le risque de contagion et principaux défis (diffusion d'équipements de protection ; renforcement des efforts de nettoyage et d'assainissement dans les installations; mise en place d'un horaire de travail par roulement du personnel et réduction du nombre de personnes sur le lieu de travail ; aucune mesure n'a encore été prise) ; travail dans un lieu non fixe (marché; rue).			●			●	●
• Principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre des mesures d'éloignement physique sur le lieu de travail.							
• Rôle et actions des organisations du secteur informel/ de l'économie informelle (sectorielles ou ciblant des groupes spécifiques) pour soutenir l'application de ces mesures préventives nécessaires.		●	●	●	●	●	●
• Rôle et actions des partenaires sociaux pour soutenir l'application de ces mesures préventives nécessaires.		●	●	●	●	●	●

Principales questions abordées (à titre indicatif mais non exhaustif)
Principaux groupes cibles et outils de collecte de données

Méthode de collection de données

Etude documentaire	Organisations de l'économie informelle	Gouvernement	Partenaires sociaux	Services aux entreprises	Entreprises formelles	Entrepreneurs du secteur informel	Travailleurs du secteur informel

4. Impact économique du Covid-19 sur les entreprises du secteur informel (au-delà des impacts immédiats des mesures de verrouillage)							
• Situation opérationnelle actuelle de l'activité 1) Les opérations se poursuivent au même niveau ; 2) Les opérations se poursuivent à un niveau réduit ; 3) Arrêt temporaire ; 4) Fermeture définitive de l'activité.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Jusqu'à présent et depuis le début de la crise du COVID-19 dans le pays, quel a été l'impact économique sur les entreprises/votre activité : par exemple, perte de revenus ; réduction de la demande/des ventes (accès difficile aux marchés, réduction du nombre de clients) ; augmentation des coûts de production ; problèmes d'accès à la trésorerie/aux liquidités ; problèmes d'importation/accès aux matières premières nécessaires et aux équipements ; incapacité de rembourser les prêts (concerne les organismes financiers, la micro-finance, les tontines) ; incapacité de payer les frais de fonctionnement (salaires, électricité, eau, etc.), etc.	<input checked="" type="checkbox"/>						
• Ampleur de l'impact en termes de réduction des ventes, des bénéfices, du personnel (y compris licenciement temporaire et permanent, réduction temporaire ou permanente des salaires des employés ; nouvelles modalités de travail le cas échéant).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Indemnisation des salariés licenciés, des travailleurs temporaires/saisonniers ayant des tâches régulières pour l'entreprise et qui sont laissés sans travail en raison de la crise du COVID-19 (évaluer également le risque d'informalisation).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. Conséquences économiques sur le revenu des travailleurs (et des chefs d'entreprise) et sur leur capacité à satisfaire leurs besoins fondamentaux et ceux de leur famille							
• Situation actuelle des travailleurs : activités (et revenus) réduites ; licenciement (avec ou sans indemnités) ; nouvelles modalités de travail.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Impact sur la réduction des revenus des travailleurs ; impact sur d'autres dimensions des conditions de travail.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Capacité à répondre aux besoins fondamentaux des entrepreneurs, des travailleurs et de leurs familles.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Stratégies d'adaptation adoptées pour maintenir un niveau minimum de revenu permettant de satisfaire les besoins fondamentaux (vente d'actifs, non-respect des mesures préventives ; mendicité).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6. Opportunités : Stratégies d'adaptation, adaptations des entrepreneurs et des travailleurs du secteur informel							
• Pour maintenir une activité économique :							
- Réorientation des activités économiques : ajustement des modalités de travail. En cas de réorientation de l'activité, possibilité de revenir plus tard à l'activité d'origine.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Lien, interaction avec les entreprises du secteur formel et les autorités locales/collectivités engagées dans les marchés actifs dans la lutte et la prévention contre le COVID-19 ; participation active à la distribution de kits alimentaires, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Accès à la formation/au recyclage si nécessaire pour être mieux équipé pour les nouvelles opportunités.	<input checked="" type="checkbox"/>						

Principales questions abordées (à titre indicatif mais non exhaustif)
Principaux groupes cibles et outils de collecte de données

Méthode de collection de données

Etude documentaire	Organisations de l'économie informelle	Gouvernement	Partenaires sociaux	Services aux entreprises	Entreprises formelles	Entrepreneurs du secteur informel	Travailleurs du secteur informel

10. Mesures adaptées pour fournir un soutien au revenu et au maintien des besoins essentiels des individus et leurs familles afin de compenser la perte ou la réduction de l'activité économique (sensibilisation, perception, bénéfice et suggestion de mesures prioritaires ciblant l'économie informelle)							
1) Mesures publiques de protection sociale et paquets de nourriture :							
• Bénéficier des mesures de protection sociale ; bénéficier d'un soutien en nature	●	●				●	●
• Connaissance et perception des mesures adoptées par le gouvernement pour améliorer l'accès aux soins de santé et la protection financière de la santé (le cas échéant).	●	●				●	●
• Mesures prioritaires nécessaires	●	●				●	●
2) Aide financière et en nature non publique							
• Soutien financier d'autres mécanismes de solidarité (de quelles sources).	●	●				●	●
• Soutien en nature provenant d'autres mécanismes de solidarité (quelles sources).	●	●				●	●
• Quelles sont les principales forces/faiblesses de ces mécanismes de solidarité endogènes ? En cas de crise prolongée et de renouvellement des mesures restrictives, pensez-vous que ces mécanismes endogènes pourraient permettre de maintenir les travailleurs informels et leur famille au-dessus du seuil de pauvreté ?	●	●				●	●
11. Évaluation générale des mesures gouvernementales							
• Quelles mesures gouvernementales considérez-vous les plus pertinentes pour minimiser l'effet de la crise du COVID-19 sur votre propre situation d'emploi/entreprise ?	●	●				●	●
• En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait des mesures gouvernementales destinées à atténuer l'impact de la crise du COVID-19 sur votre situation d'emploi/entreprise ?	●	●				●	●
12. Projection							
• Pour les entreprises et le tissu économique : Combien de temps seriez-vous encore en mesure de rester opérationnel si la situation actuelle persiste ? Confiance dans la solidité économique de l'entreprise pour sortir de la crise et reprendre une activité rentable une fois la crise passée ? Quand pensez-vous que votre entreprise sera en mesure de revenir à la normale ? (y compris "jamais" ; Quels sont les principaux obstacles auxquels votre entreprise sera confrontée dans les mois à venir ? (par exemple, mesures d'austérité du gouvernement, fermetures de banques, instabilité politique et sociale, absence d'économies, pénurie de marchandises en raison des restrictions à l'importation, augmentation de la pauvreté).-	●	●	●		●	●	●
• Pour les travailleurs : projection concernant leurs emplois et leurs revenus	●	●	●		●	●	●
• Risque d'informalisation des entreprises et des emplois formels.	●	●	●		●	●	

Contact details:

Florence Bonnet (bonnet@ilo.org)

- Inclusive Labour Markets, Labour Relations and Working Conditions Branch (INWORK)
- Informality economy [webpage](#)